



COMPLETA EXTRA

Notre engagement pour votre bien-être.

L'assurance complémentaire ambulatoire COMPLETA ferme d'importantes lacunes de couverture de l'assurance de base. Avec COMPLETA EXTRA, vous pouvez étendre la couverture d'assurance de COMPLETA de manière avanta-

geuse. Vous bénéficiez de participations aux coûts complémentaires pour la promotion de la santé, la médecine complémentaire, les lunettes, la prévention, etc.

Helsana
Engagée pour la vie.

Toutes les prestations en un coup d'œil

COMPLETA

Médecine complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> – 75 % des coûts pour les traitements ambulatoires – 100 % des coûts jusqu'à 5000 francs par an pour les traitements stationnaires
Lunettes, lentilles de contact et corrections au laser	90 % des coûts jusqu'à 300 francs par an pour les verres de lunettes et les lentilles de contact
Traitements orthodontiques	75 % des coûts jusqu'à 10 000 francs par an (jusqu'à l'âge de 20 ans)
Formes de thérapie spéciales	75 % des coûts jusqu'à 4500 francs par an
Médecins non conventionnés	90 % des coûts pour des traitements ambulatoires par des médecins non conventionnés (médecins en récusation)
Transport et sauvetage	<ul style="list-style-type: none"> – 100 % des coûts à l'étranger (recherche de personne : 20 000 francs par année) – 100 000 francs par an en Suisse
Promotion de la santé	75 % des coûts, jusqu'à 200 francs
Prévention	90 % des coûts jusqu'à 750 francs par an
Médicaments	<ul style="list-style-type: none"> – 75 % des coûts pour les médicaments de la médecine complémentaire – 90 % des coûts pour les médicaments de la médecine académique
Moyens auxiliaires et appareils	90 % des coûts jusqu'à 1500 francs par an
Étranger : Traitements d'urgence	100 % des frais dépassant les prestations de l'assurance de base
Traitements planifiés à l'étranger	90 % des coûts jusqu'à 1000 francs par an
Protection juridique dans le domaine de la santé et à l'étranger	Par litige, jusqu'à 250 000 francs en Europe, 50 000 francs hors Europe
Travelcheck	Conseils téléphoniques gratuits 24 heures sur 24 sur les risques de santé dans le pays de destination
Maternité	90 % des coûts jusqu'à 750 francs par an

COMPLETA EXTRA*

En plus de COMPLETA

<ul style="list-style-type: none"> – 100 % des coûts de traitements ambulatoires qui dépassent les prestations de COMPLETA – 75 % des coûts jusqu'à 750 francs par an pour d'autres méthodes thérapeutiques et thérapeutes reconnus – 75 % des coûts jusqu'à 750 francs par année civile pour les traitements à l'étranger
<ul style="list-style-type: none"> – 100 % des coûts jusqu'à 300 francs par an pour des verres et montures de lunettes ainsi que des lentilles de contact – 100 % des coûts jusqu'à 750 francs par œil et par année civile pour des corrections oculaires au laser
Aucune prestation supplémentaire
100 % de la quote-part de COMPLETA
Aucune prestation supplémentaire
100 % des coûts jusqu'à 30 000 francs par action de recherche en Suisse
<ul style="list-style-type: none"> – 100 % des coûts jusqu'à 800 francs par an tous domaines confondus – 200 francs par an pour les cotisations à des clubs de sport sélectionnés – 200 francs pour des centres de fitness à l'étranger
100 % des coûts jusqu'à 500 francs par an
Aucune prestation supplémentaire
Aucune prestation supplémentaire
Aucune prestation supplémentaire
100 % des coûts jusqu'à 4000 francs par an
Aucune prestation supplémentaire
Aucune prestation supplémentaire
Aucune prestation supplémentaire

* Souscription possible uniquement en combinaison avec COMPLETA, début de l'assurance au 1^{er} janvier 2022.

Vous avez des questions ?

Nous nous ferons un plaisir de vous aider.
 Nous sommes joignables au : 0844 80 81 82
helsana.ch/fr/completa
helsana.ch/completa-extra

Groupe Helsana
 Case postale
 8081 Zurich
helsana.ch

Le Groupe Helsana comprend Helsana Assurances SA, Helsana Assurances complémentaires SA, Helsana Accidents SA et Progrès Assurances SA. La présente feuille de produit a valeur d'information et constitue une offre sans engagement. Sous réserve de modifications.